



Négociations Annuelles Obligatoire (NAO)
sur les salaires 2025 chez Michelin

Des salaires indécents

Clermont-Ferrand, Jeudi 16 Janvier 2025

Les réunions sur les salaires 2025 chez Michelin se déroulaient les 15 et 16 janvier.

Après deux jours de réunion, et des simulacres de négociation, Michelin annonce seulement 1% d'Augmentation Générale (AG) pour les ouvriers et 0 % d'AG pour les autres catégories de salariés.

A cela s'ajoutent des Augmentations Individuelles (AI) de :

- 0.85% "en moyenne" pour les ouvriers,
- 1,4% pour les employés et techniciens
- 1,25% pour les cadres.

⇒ Ces AI ne sont que des moyennes pour l'ensemble des salariés d'une catégorie, donc incertaines et aléatoires par définition.

Ces chiffres sont une véritable provocation. Pour la grande majorité, cela va entraîner, une nouvelle fois, une perte de pouvoir d'achat en 2025.

Alors que les prix à la consommation continuent d'augmenter et que le groupe devrait annoncer prochainement des profits encore très élevés pour 2024, ces annonces sont insultantes pour l'ensemble des salariés.

M. Menegaux osait récemment se faire de la publicité avec la notion de « salaires décents ». Quel cynisme !

Les salariés les plus mal payés chez Michelin sont aujourd'hui rattrapés par le SMIC qui est pourtant à un niveau honteusement bas.

Ainsi, les minima des quatre premiers coefficients sont au niveau du SMIC (11,88€/h).

Et le minima du coefficient 195 (correspondant par exemple à un régleur de machines) est seulement réévalué à 1% au-dessus du SMIC !

⇒ **La CGT ne sera évidemment pas signataire d'un tel "accord".**

Pour contraindre Michelin à accorder de réelles augmentations de salaires, la seule réponse, c'est la GREVE. Le patron ne connaît que le rapport de force.

La CGT Michelin appelle à des arrêts de travail pour faire entendre la colère en maintenant son appel à la grève illimité.

Contact CGT Michelin :

➤ **Romain Baciak** (Délégué Syndical Central - DSC) : **06.47.76.40.32**